

la plus importante publiée par la Commission royale d'Histoire sous les auspices de l'Académie de Belgique. Qu'on nous pardonne d'avoir exprimé notre admiration en montrant les difficultés de l'entreprise plutôt qu'en épithètes banalement louangeuses. Cette édition de Hemricourt aura occupé Bayot pendant la moitié de sa vie. A quelles œuvres cet infatigable travailleur se serait attelé ensuite si la mort n'était pas venue brutalement interrompre son labeur, je l'ignore ; mais ce qu'il a réalisé suffit à sa gloire.

Nous qui avons connu la personne, nous avons des raisons plus humaines de déplorer la perte de ce collègue charmant. Il était l'être le plus affable, le plus bienveillant, le plus naturel, le plus modeste. Il n'a jamais censuré âprement l'œuvre d'un devancier. La pratique de la charité, de l'humilité chrétiennes était inhérente à son caractère. Il encourageait nos essais et montrait qu'il les avait lus avec attention. Le sourire optimiste de cette bonne figure nous était un réconfort. Voilà le confrère que nous avons perdu...

J. FELLER.

Le luxembourgeois « Kiém » et le liégeois « Tchín »

NOTICE SUPPLÉMENTAIRE

par J. VANNÉRUS.

I. — Le luxembourgeois « Kiém ».

Depuis que, l'année dernière, j'ai publié dans ce *Bulletin* (1) ma notice sur *Le terme luxembourgeois « Kiém = Caminus »*, j'ai relevé quelques mentions de *Kiém* qu'il convient d'ajouter à celles déjà citées dans cette étude ; je le ferai en me référant aux numéros sous lesquels ces toponymes sont déjà publiés :

16. — Mamer : *Alte Kehmet* (*Notes toponymiques* de NIC. VAN WERVEKE).

17. — Strassen : 1712, 1723, *Steinkeem* ; 1714, *Stein Kimmert* (N. VAN WERVEKE).

18. — Bertrange : 1716, *Kemet* ; 1717, *Kehm* ; la mention... *Kehmet* est de 1773 (N. v. W.).

60. — Kehlen : *Linse Kemet* (N. v. W.).

61. — Olm : 1609, « zum *Kemel* zu » (N. v. W.).

66. — Niederpallen : Cadastre, *Kamecht*.

Après la mention « bey dem *Kischkehmet* » de 1718, à Fixem-près-Thionville, que j'ai signalée dans une note

(1) *Bull. Comm. R. Top. et Dial.*, X, 1936, pp. 277 à 332.

additionnelle de la fin de ma notice (n^o 163), il faut peut-être ajouter :

164. — Kemm, dépendance de Rath (Landkreis Düsseldorf), que E. GAMILLSCHIEGG (1) rattache, avec Kemmlez-Trèves (cf. plus haut les n^{os} 119 et 120), au gallo-latin ou latin vulgaire *camminus*. Le nom est féminin, puisque cet endroit (une seule maison en 1897) s'appelle *an der Kemm*, c'est ce qui m'avait fait hésiter à en faire un *Kiém* : la chose n'est cependant pas impossible, puisque nous avons pu mentionner quelques exemples, rares il est vrai, de l'emploi du terme au féminin : *die Kimm* et *die Kemme* (n^{os} 91, 112, 134 et 135). Il faut donc, peut-être, faire remonter plus au Nord la limite de l'aire de dispersion de *Kiém* que nous avons fait passer par Gross-Königsdorf (Ldkr. Cologne).

II. — Le liégeois « Tchîn ».

Ainsi que je le faisais remarquer à la fin de ma notice sur le correspondant luxembourgeois de *caminus*, si du côté de la Lorraine et du Luxembourg wallon c'est le terme *chemin* qui désigne habituellement les voies anciennes, par contre dans le pays de Liège c'est *Kiém* lui-même qui se retrouve, habillé à la romane, sous la forme *chin* ou *tchin*.

Il y a trente ans, en 1907, l'abbé JOSEPH BASTIN consacrait au Préfixe « *chin* » une notice où il montrait que la *Chinrou* de Malmedy et de Stavelot et la *Chinroue* de Lierneux ne constituaient que des appellations tautologiques ; et en 1936, M. JULES HERBILLON, se ralliant à l'interprétation de M. BASTIN, dressa sous le titre *La Tchînroue* ou *Cheminrue* une liste de vingt-quatre composés de *chin*, dont ceux aux désinences *-strée*, *-rue* ou *-ru*, *-piche*

(1) *Romania Germanica*, I, 1934, p. 5.

(« chemin de pierre ») et *-voje* apportent des arguments singulièrement éloquents en faveur de l'interprétation *chin* = « chemin ».

Les constatations de MM. BASTIN et HERBILLON me parurent apporter un contingent de points de comparaison si suggestifs pour l'étude du terme *Kiém* que j'ai jugé utile de faire sur *tchin* et ses composés une enquête supplémentaire : ils méritaient vraiment mieux que la quarantaine de lignes que je leur ai consacrées dans ma notice de l'année dernière.

Bien m'en prit, car ayant communiqué les résultats de cette enquête à la Section wallonne de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, le 26 octobre 1936, je pus faire bénéficier le dossier que j'avais réuni à propos de *tchin* de plusieurs remarques très pertinentes suggérées à certains de mes collègues par ma communication. Tout spécialement, M. EDGARD RENARD, que le terme *tchin* avait déjà intéressé précédemment, me communiqua avec une obligeance extrême une liste comportant une trentaine de toponymes de l'espèce, relevés tous dans la province de Liège, à l'exception d'un lieu-dit des Enneilles (Luxembourg) : j'en avais déjà moi-même signalé la moitié dans ma communication, mais ce supplément de documentation me fut naturellement des plus précieux (1). Cet utile appoint, portait en effet à la soixantaine le nombre des toponymes que j'ai pu grouper comme pouvant présenter quelque rapport avec *tchin*.

En voici la liste :

(1) Les lieux-dits dont je dois la connaissance à M. Renard portent dans la liste qui va suivre l'indication « Renard ».

Dans cette même liste, l'indication « Herbillon » marque les noms dont je dois la connaissance à la notice de cet autre membre de la Commission de Toponymie.

PROVINCE DE LIÈGE.

Arrondissement de Liège.

1. — Liège, la rue dite *Chinstrée* : 1255, 1292, 1316, 1351, famille de *Chinstreie* ; 1304-1451, *Chinstrée* ; 1317, 1323, 1395, *Canistrata* ; 1317, en *Chienstrées* ; 1323-1383, *Chienstrée* (en 1368 : « ruwe de *Chienstrée* ») ; 1344 in *Cienstrée* ; 1345, *Platea Canis* ; 1354, *Chunstreie* ; 1464, *Chyenstrée* (1).

2. — Liège-Vottem, région du Thier-à-Liège : à *Chirou*, entrée de la rue du Preay par la rue du Long Bonnier (RENARD).

3. — Fexhe-lez-Slins : chemin à *Tchinstreie*. 1349, « super viam de *Canistrata* » (2). 1342, la *Chienstrée*, en *Chinstrea* ; 1428, *Chinstrée* (3).

4. — Encore à Fexhe : vers 1260, à *Chee Fosse* (4).

5. — Villers-Saint-Siméon : 1582, « en *Chienrue* » (RENARD).

6. — Jupille : 1523, « alle rualle condist *Chiroue* » ; 1533, « rualle condist *Chienrue* » (RENARD).

(1) J. CUVELIER, *Cart. de l'abb. du Val-Benoît*, 1906, pp. 282, 427 et 467 ; E. PONCELET, *Le lière des fiefs de... Liège sous Ad. de La Marck*, 1898, pp. 85, 90, 97, 126, 171, 376, 408 ; *Cart. de l'église Saint-Lambert de Liège*, III, p. 248 ; IV, pp. 142, 180, 382, 552, 612 ; V, p. 146 ; VI, pp. 123, 169, 383 ; *Œuvres de Hemricourt*, II, 1925, pp. 55 et 284 ; L. LAHAYE, *Inv. des chartes de... Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, I, 1921, n° 921 ; E. PONCELET, *Inv. ... de Sainte-Croix à Liège*, I, 1911, p. 85, n° 195.

On pourrait multiplier les citations de la *Chinstrée* de Liège ; cf. TH. GOBERT, *Les Rues de Liège*, II, 1895, pp. 355-357.

(2) Renseignement de M. E. Renard, qui a noté trente-cinq mentions, de 1342 à 1765, avec des variantes sans grand intérêt.

(3) L. LAHAYE, *Inv. des chartes de Saint-Jean l'Évangéliste*, I, p. 189, n° 380 ; E. PONCELET, *Cart. de Saint-Lambert*, VI, 1933, p. 172.

A propos du *Canistrata* de Liège et de Fexhe, signalons, à titre de *curiosum*, un mot recueilli par A. LURQUIN, dans son *Glossaire de Fosse-lez-Namur* : « *Canich'strâte*, subst. fém., choses ou gens de rien... c'est dèl racaye, dèl canich'strâte » (*Bull. Soc. Litt. wall.*, t. 52, 1910, p. 120).

(4) G. KURTH, *La Frontière linguistique en Belgique*, I, 1896, p. 177.

7. — Horion : 1774, « terre en lieu dit *Chien Voie*, hauteur de Horion » (RENARD).

8. — Tilleur : 1534, « paseal de *Chieruwe* » (1).

9. — Sclessin : 1492, *Chinrouwe* (2) ; 1494, « derrier *Chinrauwe* » (3).

10. — Jupille : 1455, « alle voye nommé *Chinrue* » ; 1616, *Chienrue* ; 1661, « voie de *Charue* » ; actuellement rue Piedbœuf, depuis 1899 (4).

11. — Visé : au Cadastre, la *Chinstrée*, entre la rue des Récollets et la Porte de Mouland (5).

12. — Dalhem : *La Chanstrée* et *La Chinstrée* (6).

13. — Mortroux : èl *Tchéstreie* (RENARD).

14. — Saint-André : *Chinterre* (7), du côté vers Dalhem.

15. — Blegny-sous-Trembleur : *Chinstrée* (HERBILLON)

16. — Trembleur : è *Tchérauwe* (8).

(1) Renseignement E. Renard ; HERBILLON, p. 2.

(2) J. CUVELIER, *Chartes du Val-Benoît* (rens. par M. Herbillon).

(3) L. LAHAYE, *Inv. des chartes de la coll. de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège*, II, 1933, p. 56.

Est-ce un seul lieu-dit ? Pour la seconde mention, M. Renard remarque : « deuxième élément : rëw = ruisseau ». Il est à noter, toutefois, que la Table du *Bull. de l'Inst. arch. liégeois* (t. XXXI) signale une *Chienruwe* à Ougnée et à Sclessin (t. XXX, 340, 533), graphie correspondant à celle du *Cartulaire du Val-Benoît*, si bien que l'on peut se demander si la lecture *Chinrauwe* est absolument sûre.

(4) JACQUEMOTTE, LEJEUNE et HAUST, *Gloss. toponym. de Jupille*, 1907, p. 114 (*Bull. Soc. Litt. wall.*, t. 49, p. 328).

(5) Cf. KURTH, p. 122, qui cite également au ban de Visé, d'après un relevé de 1356, une *viridis via*, une *herbeuze voie* et un *tiege* (pp. 120-121).

(6) KURTH, p. 118, en même temps que les lieux-dits *la vieille Voye* et *la Haustrée* (ce dernier se retrouvant à Haustreye, hameau de Warsage, *la Haultstreie* en 1641 ; p. 116) ; LANGOHR, *Le Nord-Est de la Province de Liège...*, 1933, p. 660.

(7) J. HERBILLON, d'après *Leodium*, III, 1904, p. 43. Le nom de *Chenestre*, dépendance de Saint-André, n'a aucun rapport avec *Chenestré* ; c'est un ancien *Genestre*, *Ceniestre* ou *Cenestre*.

(8) Rens. de M. Renard, avec la remarque : *rauwe* = « rue ».

17. — Beaufays : 1494, « sart à *Chinry* » (1).
Bwès d'Tchévâ : 1522, *Chincqz Vaulz* ; 1523, « le bois de *Chinvaux* » ; 1582, « bois de Sainval » (2). Voir plus bas, le n° 20.

18. — Plainevaux : à *Tchinháye* (RENARD).

19. — Tilff : rue *Chinrue* : 1633, en *Chinrue* ; 1743 : « le chemin de *Chinrue* » (RENARD).

20. — Sainval-sous-Tilff, en wallon *Tchévâ* ou *Tchinvá* ; 1368, « en *Aeghinvals* (RENARD) ; 1371, « la fontaine à *Chienvaux* » ; 1383, « la fontaine à *Chienvaux*, à *Chyenvals* » (3) ; 1694 et 1708, « fond de *Cincque Valles*, vers les 5 *Valles*, les heids de *Cinques Wales* » ; 1782, « *Saintval* » ; partout ailleurs : *Chienvaux*, ou des formes à peine variées (RENARD).

21. — Lincé-sous-Sprimont : « à *Tchinstré*, el cour *Tchinstré*, rouwale *Tchinstré* » (RENARD).

22. — Damré-sous-Sprimont : à *Tchîstré* (RENARD).

23. — Louveigné : à *Tchefosse* (4).

24. — Aywaille : *Tchîstreye*, « nom que portait, il y a peu d'années encore, un tronçon de la route de Sprimont à Hamoir, la plus ancienne voie de la contrée, se détachant du *Tige* entre Cornémont et Damré ; renseigné dans les registres aux cens des XV^e et XVI^e siècles sous le vocable *Chestreit*, *Chinstrée*, etc. ; confondu actuellement avec le Vieux Chemin de Saint-Roch » (5).

(1) *Top. de Beaufays*. LEJEUNE, JACQUEMOTTE et MONSEUR, *Gloss. topon. de Beaufays*, dans *Bull. Soc. Litt. wall.*, t. 52 (1910), p. 214.

Pour M. Renard, le deuxième élément est *ri* = « ruisseau ».

(2) Même *Top. de Beaufays*, p. 219, où les auteurs se demandent si *tchévâ* n'est pas une contraction de *Djihévé* ou *dj'hévé*, (ou *Jehinval* au Cadastre), nom d'un pré attenant au bois (*ib.*, p. 225) et carte, avec la mention *Djihin vâ*).

(3) *Cartulaire de Saint-Lambert*, IV, 1900, pp. 484 et 615.

(4) Rens. de M. Renard, qui hésite à y voir un *tchin*.

(5) L. THIRY, *Le Pont d'Aywaille*, 1934, p. 5. — Pour *Chestreit*, cf. le nom de famille de *Chrestret*.

25. — *Kin* est le nom d'un hameau d'Aywaille, au Sud de Dieupart : 1563, 1584, 1650, 1699, *Keen* ; XVIII^e siècle, *Ken*. Nom local des habitants : *Ken'tys* ou *Ken'tis*. La vallée du *Ruisseau de Ken* est suivie à son début par une voie très ancienne allant de Dieupart à Henumont (1). 1501, 1525, *Ken* ; 1537, *Key* (pour *Keyn*, sans doute) (2) ; *Kin* sur les cartes de N. Visscher (XVII^e s.), de Vaugondy et Ferraris (XVIII^e s.), et au Cadastre de Marie-Thérèse (1766). Mais ce *Kin* pourrait-il être un *tchin*, alors que dans la même commune est signalée une *tchîstreye*?

Arrondissement de Verviers.

26. — Herve : rue de *Chinville*. 1317, 1337, 1350, 1394-1400, *Chinvilhe* ; 1321, 1348, *Chienville* ; 1361, *Chienvilhe* (3).

27. — Petit-Rechain : 1546, « deseur *Chienvoye* » ; 1570, « *Chinvoye*, vers les Arselliers » (entre Petit-Rechain et Dison) (4).

28. — Limbourg : *Chanstrée* ou *Chinstrée* (5).

29. — Pepinster : *Chinheid* ou la *Chienheid* (HERBILLON) ; à *Tchéhé*, *Chainheid* dans les documents (RENARD).

(1) Même notice, p. 1, et renseignements donnés par M. Thiry.

(2) GROB et VANNÉRUS, *Dénombr. du Luxembourg*, I, 1921, pp. 160, 235 et 479.

(3) E. PONCELET, *Inv. coll. de Saint-Pierre à Liège*, I, n° 79, et *Inv. coll. de Sainte-Croix*, I, n° 657 ; L. LABAYE, *Inv. coll. de Saint-Jean l'Évangéliste*, I, n° 407 ; HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavolot-Malmedy*, II, pp. 251-253 ; DE HEMRICOURT, éd. DE BORMAN et PONCELET, I, 1910, pp. 278, 319 et 480 ; BORMANS, *Cart. de Saint-Denis*, pp. 80 et 103 (rens. E. Renard).

(4) J. FELLER, *Toponymie de la seigneurie de Petit-Rechain*, dans *Bull. Soc. verriétoise d'Arch. et d'Hist.*, t. 16, 1922, p. 201. Cette *Chienvoye* a peut-être quelque rapport avec le *Vieux Tieg* que M. Feller a signalé sur le ban de Grand-Rechain, où il arrive de Petit-Rechain.

(5) LANGOHR, *op. cit.*, p. 645. N'est cité ni par KURTH, pp. 107-108, parmi les lieux-dits de Dolhain-Limbourg, ni par J. THISQUEN, *Hist. de la ville de Limbourg* (*Bull. Soc. verriét. d'Arch. et d'Hist.*, X, 1908), qui mentionne à Dolhain une *Haulte Strée* (1554), et une *Basse Strée* (1532) (pp. 121, 256, 257).

30-31. — A Pepinster, également : à *Tchérowe* (RENARD) et *Chencul* (1).

32. — Polleur : *Chainru* (Ferme), *dessus Chainru*, au Cadastre, avec un « chemin de Chainru à Polleur » ; *Chinru* (BASTIN) ; *La Chinru* (HERBILLON). 1479, en *Cinruy* ; 1520, en *Chinruy* (Rens. M. Fairon). Nous sommes donc en présence d'un *ruy*, bien que les cartes n'indiquent pas de ruisseau à Chainru, sis sur une côte descendant vers la Hoegne.

33. — Theux : Bois du *Chien Cul* (2), de *Chin Cul* (3) ou *Chencul* (4). Le *tchin* qui a donné son nom à ce bois communal couvrant la hauteur entre le Bois de Staneux (au S. de Theux) et Spa, doit être un ancien chemin appelé en 1599 la *Pélerinne Voie*, venu de Winamplanche par Marteau, d'où il atteignait par un raidillon rapide la crête, qu'il suivait, au bord du bois communal, jusqu'au chemin de Polleur à Spa (5) ; il a peut-être reçu son nom des pèlerins allant aux reliques d'Aix-la-Chapelle ; son parcours correspond à peu près à l'actuelle Promenade Reckheim (6). 1522, en *Chennekoul* (Rens. M. Fairon).

34. — Theux : *La Chinru* (HERBILLON) ou *Chinrue*, près de l'église de Theux, en *Chienrue* en 1317, « réal chemin de *Chanrue* » en 1602 (7) ; 1501, *Chinrouwe*, ailleurs *Chin-*

(1) H. LEBOUTTE, dans *Environs de Verviers-Spa*, éd. du Touring Club de Belgique, 1919, p. 335.

(2) Carte de l'État-Major au 20.000^e (éd. 1886) ; plan Popp ; JEAN D'ARDENNE, *L'Ardenne*, II, 1895, p. 182 ; carte annexée au *Traité des Eaux de Spa* du D^r R. WYBAUW (vers 1907).

(3) *Carte itinéraire des environs de Spa*, éd. ENGEL (1885).

(4) H. LEBOUTTE, *op. cit.*, p. 335, et carte, p. 320, et M. COSYN, *Spa* (vers 1930), p. 38.

(5) Cf. THON, *Le Livre des fiefs du Marquisat de Franchimont*, 1905, p. 129.

(6) D'après H. Leboutte, l'historien de Spa Albin Body donnait à Chencul, qui « doit s'orthographier ainsi, et non *Chincul* », le sens de « cul de chêne ».

(7) E. PONCELET, *Le livre des fiefs d'Ad. de la Marck*, p. 188 ; F. THON, *Le Livre des fiefs... de Franchimont*, pp. 282 et 325.

ruwe (Rens. M. Fairon). Nous devons, pour l'interprétation de ce nom, compter avec la possibilité d'un rapport avec ce « chenil » qu'un texte de 1319 mentionne à Theux : « feodum del *chienenich* apud Thoïs » : M. E. PONCELET, en effet, y voit une maison où l'évêque de Liège avait le droit d'héberger, quand il lui plaisait, ses chiens de chasse et ses veneurs, semblable à cette demeure sise à Huy, au pied du château, où l'évêque avait le droit de loger (*hospitare*) ses chiens, *quotiens opus fuerit* (1).

35. — La Reid : *Chencul* (2).

36. — Francorchamps : à *Tchinmâye* ou *Tchinmâye* (3), au Cadastre *Chien Maie*. Près de Malchamps (sur la route de Francorchamps à Spa), ce lieu-dit est proche, vers le Nord, de la Vecquée (limite de Spa et de Sart au Nord, de La Gleize et de Francorchamps au Sud) et vers l'Ouest du chemin de Neuville : Vecquée (4) et chemin de Neuville sont considérés comme voies antiques (5), ancienneté qui est corroborée par le fait que la Vecquée a servi de frontière aux Pays de Liège et de Stavelot, et que le chemin de Neuville séparait le ban de La Gleize de celui de Fran-

(1) E. PONCELET, *op. cit.*, pp. LV, 230 et 245. On peut rapprocher ce *chienenich* de Theux du *Chinisse* (1579, 1624) de Namur, qui a donné son nom à l'ancienne Tour des Chiens et à l'actuelle Rue du Chenil, près de l'église Saint-Aubain (J. BÖRGNET, *Promenades dans Namur*, I, Namur, 1851-1859, pp. 261 et 262). Je ne sais que faire d'une rue des paroisses de Saint-Georges et de Saint-Nicolas à Nivelles, la *Chiennie Rue* en 1569-1570, *Cheninne Rue* en 1582 (TARLIER et WAUTERS, *Ville de Nivelles*, 1862, p. 10).

(2) H. LEBOUTTE, *loco cit.*, p. 335.

(3) A. COUNSON, *Gloss. topon. de Francorchamps*, 1906, p. 31 (*Bull. Soc. Litt. wallonne*, t. 46, p. 239) qui donne outre la forme *Tchinmâye* les orthographes *Chin Maie* (*tchē māy*) ; HERBILLON, p. 2, donne *La Tchinmâye*. M. L. Remacle veut bien m'écrire que pour le l. d. « a *Tchinmâye*, les mentions anciennes, qui ne remontent pas au delà du XVII^e siècle, attestent la même prononciation ».

(4) BASTIN, *Chin*, p. 10, n^o 4.

(5) GAUCHEZ, *Topogr. des voies romaines de la Gaule Belgique*, route VII, et COMHAIRE.

corchamps. Il n'est donc pas étonnant de trouver un *tchin* au croisement de voies si notables.

37. — Malmedy : *La Chinrou* ou *Cheminrue*, se bifurquant en *Basse- et Haute-Chinrou* (BASTIN), *La Tchinaroue* (HERBILLON), è *Tchérou* (RENARD). Traduction du gouvernement allemand : *Wegstrasse* (1).

38. — Bellevaux : *Chinval*, maison isolée sur la Warche (2).

39. — Stavelot : *La Chinrou* ou *Cheminrue* (BASTIN), *La Chinroue* (HERBILLON), ol *Tchinrou* (RENARD); aujourd'hui rue de Spa. 1310, « la maison Servais delle Chienruwe, ki siet... en le Chienruwe » (3); XV^e siècle, *Haulte et Basse Chinrue*; XVIII^e siècle, *Cheminrue* (4).

40. — A Stavelot, encore : è *Tchêfosse* (5).

41. — Coosous-Stavelot : *La Chinheid* ou *Tchinehé* (BASTIN), *Tchinhé* (HERBILLON); combe boisée de la rive droite de l'Amblève vers Roanne, avec ruisseau appelé *Ru dul Chinheid*, anciennement *Ry de Chinhaye* (6).

42. — La Gleize : *Tchè*, dans le lieu-dit *drî l'Tchè*, au S.-O. de Roanne, près du chemin de Roanne à Coos. 1559, « trich dit derier le Chat ; 1570, « derrier le Chat ; 1575, derier le Chet ; 1577, derier le Chapt ». M. L. REMACLE, dans son excellente monographie du *Parler de La Gleize* (7), songe, pour expliquer ce lieu-dit au terme ancien *tchè* = « avoir, propriété », en wallon actuel *bin* = « bien ». Toute-

(1) BASTIN, *Chin*, p. 10.

(2) COMHAIRE, *Eupen-Malmedy*, 1922, p. 469.

(3) HALKIN et ROLAND, *Chartes de Stavelot*, II, 1930, p. 144 (orig.).

(4) BASTIN, *Chin*, p. 9.

(5) Rens. de M. Renard, qui hésite toutefois à y voir un *tchin*. Mentionné dans L. REMACLE, *Le parler de La Gleize*, 1937, p. 313 (« Tchêfosse-Stavelot »), à propos d'un lieu-dit du ban, voisin, de La Gleize ; 1730, « preit appellé le Riflette Cheifosse, joindant a Roynay ».

(6) BASTIN, *Chin*, p. 10.

(7) Bruxelles, 1937, pp. 131 et 325.

fois, puisque ce toponyme se trouve près de la *Voye de C6* et que, d'autre part, le *mwé Tché* de Gerpennes (n^o 59) s'interprète par « Mauvais Chemin », l'explication par notre *tchin* est-elle absolument exclue?

43. — Lierneux : la *Chinroue* (BASTIN, HERBILLON).

Arrondissement de Huy.

44-45. — Huy : la *Petite Chinrue* en 1516 ; une autre rue s'appelait *Rue des Chiens* en 1606, *Chienrue* en 1618, ou, encore, *Chinstrée* (1). 1329, « unam domum in *Chienrue*, ante Minores » (2). A mettre en rapport avec le *Mons Caninus* dont parle MAURICE DE NEUFMOUSTIER, dans une description de Huy (de l'époque 1230-1251).

46. — Anthisnes : rue *Chien Rue* (RENARD).

47. — Oneux-sous-Comblain-au-Pont : è *Tchinroue* (RENARD).

48. — Burdinne : *Le Chinpiche*, section, au chemin de Burdinne à Lamontzée (Plan cadastral Popp ; BASTIN, HERBILLON).

49. — Lamontzée : « Terre au *Mauvais Chien* » (près d'un lieu-dit *L'Enfer*), reliée au *Chinpiche* de Burdinne par un chemin en ligne droite passant par l'église de Lamontzée (Plan Popp).

50. — Crehen : 1346, un habitant de Hannut est adhérité, pardevant la cour de Crehen d'une terre « sor le tiege de Crehen, juendant... ale terre Robier dit de *Chieruw* » (3). Ce *tchin* pourrait être le même que les deux suivants.

(1) DUBOIS, *Les Rues de Huy*, pp. 111 et 488 (Renard) ; cf. HERBILLON, p. 2.

(2) E. PONCELET, *Le Livre des fiefs de Liège...*, p. 327.

(3) *Cart. de Saint-Lambert*, IV, 1900, p. 38.

51. — Hannut : Porte du *Cherat* ou *Chiroux* (1) ; è *Tchîrou* ; 1793, « en *Chirue* » (RENARD).

52. — Houtain-l'Évêque (actuellement flamand, autrefois wallon, comme le prouve sa toponymie ancienne et son nom actuel *Walsch Houthem*) (2) : y habitait en 1362 *Gilkar de Chinrue*, en 1375 *Gilon de Chienruwe* ; une famille du même nom y est encore mentionnée en 1375 (*Chyenruwe*), en 1395 et 1413 (*Chinruwe*), en 1400 (*Chienruwe*) (3).

PROVINCE DE BRABANT.

53-54. — Neerheylysssem (au S.-S.-E. de Tirlemont). Vers l'an 1250, dans sa description des limites du comté de *Brunengeruz* ou *Brugeron*, le chroniqueur Gilles d'Orval, fait passer la frontière entre les deux villages de Heylisseem, puis la fait arriver *ad Canitium Pontem* (4). Au siècle suivant, JEAN D'OUTREMEUSE, faisant connaître ces mêmes limites d'après GILLES D'ORVAL, appelle ce pont *Chienpont*.

La localisation de cet endroit a donné lieu à discussion (5), mais il ne peut y avoir de doute à cet égard : il s'agit incontestablement du *Pont Crimont* ou *Criemont* que le

(1) HERBILLON, p. 4 (d'après BULLY et SIBILLE, *Hist. de Hannut*, p. 19), avec la remarque : M. E. Renard pense que « ce Chiroux doit, d'après d'autres textes, s'interpréter par *Chinrue* ».

Je n'ose faire état du « Pré *Chiroux*, aujourd'hui cultivé, à Perwez (TARLIER et WAUTERS, *Canton de Perwez*, 1865, p. 3) : il s'agit peut-être d'un nom de famille.

(2) KURTH, *Frontière Linguistique*, p. 125.

(3) *Cart. de Saint-Lambert*, IV, pp. 367 et 524, V, p. 13 ; E. PONCELET, *Inv. des chartes de la coll. Sainte-Croix à Liège*, I, nos 1161 et 1295.

(4) *Gesta Episcop. Leodiensium*, M. G. H., SS., t. XXV, p. 91.

(5) Dans son *Essai sur le comté de Brunengeruz* (*Bull. Comm. R. d'Hist.*, 2^e s., t. X, 1857, pp. 171-173), le P. MOULAERT le plaçait au *Pont Blanc*, jeté sur la grande Gette, tout près du moulin à eau de Hougaerde, à 300 mètres d'une propriété appelée la *Maison Blanche* : la traduction de Jean d'Outremeuse, *chienpont*, aurait dû l'empêcher de faire un rapprochement avec le latin *canities*, « blancheur ».

Cadastre place sur la Petite Gette, au Sud du village de Neerheylysssem. *Crimont* ne semble avoir aucun rapport avec *Chienpont*, aussi les toponymistes sont-ils en droit d'exiger quelques explications pour accepter une identification à première vue fort hasardée.

Un *pons de Knymont* est cité dans trois chartes originales des 1^{er} et 2 septembre 1290 et 13 septembre 1291 (1) ; il réapparaît comme *pons de Knimont*, dans une autre, de mars 1298, et *brugge van Krimont* dans un vidimus donné en 1414 d'une traduction flamande de la même charte (2) ; *Cryemonts brugge* en 1437, *die brugge te Cryemont* en 1458, *pons de Criemont* en 1464, *die brugge van Criemont* en 1469, *Crimonts brugge* en 1720, le *Pont Crimont* en 1755 (3).

Ce *Knymont*, *Knimont* ou *Crimont*, était sis tout près du pont, comme le prouve un acte du 20 novembre 1328 faisant allusion au *pons juxta curtim de Cnimont* ou *Cnimont* (4). La *curtis* appartenait à l'abbaye de Flône, qui acquit dès 1263 « une cort ki gist... drier Helencines a somes *Kenimont* », dénommée « curia de *Kinimonte* » en 1297. Le mont est fréquemment cité dans les chartes de Heylisseem et de Flône : *Kenimont* en 1314, *Kinimont* en 1315, *Crimont* en 1320, 1331, 1333, 1335, 1345 ; *Knimont* vers 1336, *Cryemont* en 1447 et en 1458, *Kinemunt* en 1454, *Criemont* en 1459 et 1464, *Cremont* en 1469 (5).

Par ce pont passait le chemin de *Crimont* (1344), appelé

(1) Arch. gén. du Royaume, chartrier de Heylisseem, nos 249, 250 et 252.

(2) Même chartrier, n° 278.

(3) WAUTERS, *Géogr. et hist. des communes belges, Cant. de Tirlemont*, 1875, p. 78 ; Arch. gén. du Royaume, Établiss. religieux, nos 8394 et 8395.

(4) Même chartrier, n° 409 ; cf. WAUTERS, *Tirlemont*, p. 166.

(5) EVRARD, *Doc. relatifs à l'abbaye de Flône*, dans *Analectes pour servir...*, t. 23, 1892, pp. 404, 452 ; t. 24, 1893, pp. 406, 415, 417 et 429 ; Chartrier de Heylisseem, nos 317, 352, 425 et 439 ; WAUTERS, *Tirlemont*, p. 78 ; Arch. gén. du Royaume, Établ. religieux, nos 8394 et 8395.

voie de Crimont (1419), *gemeyn strate voere Criemont* ou *Criemont strate* (1469), *wegh van Crimont* (1749) (1), voie de *Criemont* au Cadastre.

Les graphies *Kenimont* (1263 et 1314), de *Kinimonte* (1297), *Kinimont* (1315) et *Kinemont* (1454) nous autorisent certes à retrouver dans le *Knymont* de 1290-1291 et dans le *Knimont* de 1298, comme dans le *Cnimont* ou *Cnimmont* de 1328, le même déterminant que dans *Chienpont*. Quant au passage de *Cnimont* à *Crimont*, il n'a rien qui doive nous étonner, car semblable substitution de liquide se constate ailleurs encore, par exemple, pour ne pas aller plus loin, à Tirlémont : d'abord, dans le nom même de la localité, autrefois *Tieneslemont* (1157), *Thinelemont* et *Thienelemont* (1178), *Thenlemont* (1209), *Tynlemont* et *Tinlemont* (1211), *Tinelemont* (1317) ; et puis, dans le nom d'une ferme proche de la ville, Cherémont, *Kenimont* vers 1160, *Kininmont* en 1204, *Kennemont* en 1383. Également, au *Chaienpont* de Nil-Saint-Vincent, devenu en 1616 *Charepont* et en 1686 *Chairepont* (2).

La première partie, *Keni-*, *Kini-* ou *Kine-* des plus anciennes formes connues pour Crimont nous autorise certes à rattacher ce nom de lieu au même terme que le *Canitius Pons* de GILLES D'ORVAL et le *Chienpont* de JEAN D'OUTREMEUSE (3) ; autrement dit, *Keni-*, *Kini-* ou *Kine-* peut être, avec la plus grande vraisemblance, rangé, comme *Canitius Pons* et *Chienpont*, parmi les composés de *tchin*.

(1) Chartier de Heylissem, n° 459 ; Établ. relig., n° 8394, f. 18 v° et 19 ; WAUTERS, p. 78.

(2) Nous revenons sur ces noms aux deux articles suivants.

(3) Dans son étude *Het graafschap Brunerode (Bijdr. tot de Geschiedenis van... Brabant, t. V, 1906, pp. 100-120)*, CL. BUVÉ, rappelant (p. 110) l'interprétation de WAUTERS — *Canitius Pons* = *Chienpont* « (sic) » — et invoquant l'existence, près du pont, de la ferme de Flône appelée *Kinemont* ou *Crimont*, suppose que le pont s'appelait également *Kinsbrug* : cette dénomination flamande a évidemment pu exister.

L'importance et l'ancienneté de la voie qui franchissait la Petite Gette sur ce pont et qui est qualifiée de s' *Heren strate* en 1458 et de *strate* en 1469 (1) nous permettent certainement d'y voir un antique *tchin*. Nous sommes d'autant plus porté à le croire que par là devait passer l'ancien chemin de Tirlémont vers Huy ; de plus, aboutissait à ce pont, venant en droite ligne de Racour, une *Voie du Diable*, qui touche, au Nord de Linsmeau, à un lieu-dit *L'Enfer* (2) et ces deux dénominations témoignent en faveur de l'ancienneté de cette voie (3).

55. — Cherémont sous Wavre, ferme à 1.200 m. à l'Est de cette ville, avec un *Champ de Cherémont* et des *Bruyères de Cherémont* : vers 1160, *Kenimont* ; 1204, *Kininmont* ; 1374, *Keurimont* ; 1383, *Kennemont* ; an IV et an XII, cense de *Cheremont* (4).

Nous n'aurions certainement pas songé à inscrire Cherémont sur notre liste si nous ne nous y étions cru autorisé par l'exemple de *Kenimont* > *Crimont* (n° 54).

56. — Nil-Saint-Vincent (cant. de Perwez) : un pont du chemin de Wavre à Walhain, au Rieu delle Laisse, s'appelle *Chaienpont* au XVI^e siècle, *Charepont* en 1616 et *Chairepont* en 1686 (5). Le chemin qui passait par ce pont, dont la graphie du XVI^e siècle se rapproche tant du *Chienpont*

(1) Établ. relig., reg. 8394, ff. 3 v° et 19.

(2) Plan cadastral. WAUTERS, *loco cit.*, p. 79, mentionne un « Chemin de l'Enfer ». Cf. *l'Enfer* de Lamontzée (n° 49).

(3) Cette voie semble se continuer, au N. du Pont de Crimont, par un *Chemin Vert*, de Heylissem à Gossoncourt, cité en 1464 (Établ. relig., n° 8395, f. 9 v°).

Le *tchin* de Neer-Heylissem a peut-être connu une traduction flamande : en 1437 on cite sur le ban d'Op-Heylissem *die Honstrate* et en 1458 « de *Hontstrate*, neven 't Goidshuise » est mentionnée près de la *Molenstrate* et du ruisseau dit *die Haerbeek* (WAUTERS, p. 95 ; Établ. relig., n° 8394, f. 1). Nous aurions, donc à Heylissem, si la *Hontstrate* se dirigeait vers le *Chienpont*, un pendant flamand de la *Canistrata* de Liège.

(4) TARLIER et WAUTERS, *Canton de Wavre*, 1864, p. 3.

(5) Les mêmes, *Cant. de Perwez*, 1865, p. 88.

de Neerheyllissem, était peut-être une voie antique, la voie XLI de Gauchez, qu'il fait précisément passer par Walhain et par (Basse-)Wavre (1) à proximité de Cherémont.

57. — Ramillies (cant. de Jodoigne) : vers 1650, en *Chienruwe* (2).

PROVINCE DE NAMUR.

58. — Andenne : *la Rouwe Tchîrouwe* ou *el Tchîrouwe* (3).

PROVINCE DE HAINAUT.

59. — Gerpennes (arr. de Charleroi) : lieu-dit *ô Mwê Tchê*. 1662 et 1722, au *Mauvais Chien* ; 1736, « la terre du *Mauvais Chien* » ; atlas : « champ du *Mauvais Chemin*, qui est celui de Gerpennes à Hanzinne, dit « l'ancien chemin d'Hanzinne » (4). GAUCHEZ (5) fait passer par Gerpennes (où l'on a découvert une villa) une voie romaine, allant de Bavay à *Perniciacum* et dont le *Mwê Tchê* suit, semble-t-il bien, la direction.

PROVINCE DE LUXEMBOURG.

Arrondissement de Marche.

60. — Enneilles-sous-Grand-Han : à *Sievâ*, *Tchéva* (6).

61. — Hotton : *Ke d'Arsogne*, tel est le nom que l'archéologue J.-B. GEUBEL donne, en 1852 (7), à un lieu un

(1) *Topographie des Voies Romaines*, p. 367.

(2) Les mêmes, *Canton de Jodoigne*, 1872, p. 346, avec la lecture, certainement erronée, en *Chieuruwe*.

(3) HERBILLON, p. 3, d'après MELIN, *Topon. d'Andenne*, p. 29.

(4) J. ROLAND, *Topon. de la commune de Gerpennes*, 1935, pp. 51-52.

(5) *Topogr. des voies romaines...*, 1882, p. 415.

(6) E. CONROTTE, *Les Eneilles à travers les âges*, dans *Ann. de l'Inst. archéol. du Luxembourg*, t. 47, 1912, p. 10. Ce lieu-dit m'a été signalé par M. Renard, en même temps qu'il rapprochait la graphie *Sievâ* de l'orthographe *Cienstrée* donnée en 1344 à la *Chinstrée* de Liège.

(7) *Annales de la Soc. archéol. de la Prov. de Luxembourg*, Arlon, t. II, p. 189.

peu élevé », au pied du camp Tichestai, par où il fait passer la voie romaine de Tongres à Trèves, par Ombret, Vervoz, Grandhan, Petithan et Melreux, et où se remarquaient des débris de briques et de tuiles antiques, parsemés dans toute la campagne, jusqu'à Melreux ; le *Thier d'Arsogne*, quartier de Hotton vers Ny, était, d'après la tradition, l'ancien Hotton.

GAUCHEZ (1) fait passer près du « poste » du Ti-Château sa route VII, de Reims à Cologne, par Jemelle, Marche, Hotton, Soy et Francorchamps ; cette voie croisait à Hotton sa route XIII, de Trèves à Tongres, par Noiseux, Clavier et Ombret. Un *tchin* serait donc bien à sa place à Hotton ; mais pouvons-nous le retrouver dans ce *ke* d'Arsogne, alors qu'à Enneilles, à 8 kilomètres de là, nous avons un « *Tchéva* » ?

PROVINCE DE HAINAUT.

C'est avec hésitation, également, que j'ajoute à cette liste deux localités de la banlieue de Tournai et un toponyme de la région de Mons.

62. — Chin (Ramegnies-Chin) : après 1115, 1117, 1126, 1134, 1195-96, 1212, *Cin* ; 1131, *Cim* ; 1130-35, 1212, 1296, *Chin* (2).

Là où la voie romaine de Tournai à Oudenbourg, par Courtrai (3), franchissait le ruisseau de Templeuve (affluent de l'Escaut) se trouve l'actuel *Pont-à-Chin*, dépendance de Ramegnies-Chin.

63. — Kain : 1138, *Cheym* ; 1148, *Caing* ; 1149, *Kein* ;

(1) *Op. cit.*, pp. 164 et 170.

(2) CH. DUVIVIER, *Actes et doc. anc. intéressant la Belgique*, 1898, pp. 206 et 269 ; *Nouvelle Série*, 1903, pp. 25 et 33 ; *Chronique de Gislebert*, éd. VANDERKINDERE, pp. 59, 72 et 80 ; D'HERBOMEZ, *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai*, I, 1898, pp. 31, 54, 218 à 221, 223.

(3) Cf. GAUCHEZ, *op. cit.*, p. 280.

1153, *Chain* ; 1181, *Chein* ; 1186, *Kayn* ; 1211, *Kain* ; 1230, *Chain* ; 1264, 1275, *Chayn* ; 1288, *Kaim* (1).

Oserions-nous rattacher le nom de ces deux localités — de l'une d'elles, au moins — au groupe des *tchin* liégeois ? (2)

Dans cette région, *cáminu(s)* devrait normalement donner, selon les règles de la phonétique picarde, *kin*, et non *tchin*, comme en dialecte liégeois.

Kain ne contredirait donc point à ces règles si nous voulions chercher son origine dans le mot *cáminus* ; seulement, ces formes *Cheym* et *Chein* de 1138 et de 1181 font croire à M. BAYOT — auquel j'ai soumis le cas particulier des deux toponymes tournaisiens — qu'il y a peut-être eu là, primitivement, une diphtongue.

C'est avec la même méfiance, au point de vue d'un rapport à établir avec un *cáminus* primitif, que M. BAYOT se demande quel pourrait être l'étymon de Chin : normalement, dans cette région, le *ch* initial ne peut être que la transformation de *c + e, i*, remarque que confirment les formes du XI^e siècle, *Cin* et *Cim* (3).

Ces très justes remarques n'ont fait qu'augmenter mon

(1) CH. DUVIVIER, *Rech. sur le Hainaut ancien*, 1865, pp. 549, 565, 575, 637 ; D'HERBOMEZ, *op. cit.*, I, pp. 70 et 206 ; II, pp. 247, 328, 329, 336 ; CHOTIN, *Etudes étym. sur les noms de villes... de Hainaut*, p. 223. De l'autre côté de l'Escaut, près d'Obigies, se trouve un *Bois de Chin* (*Bois de Chein* sur la carte Ferraris), dont j'ignore le rapport qu'il peut avoir soit avec Chin (r. g. de l'Escaut), soit avec Kain (r. dr.), sis tous deux à une lieue environ du Bois.

(2) En 1907, M. l'abbé J. BASTIN se demandait déjà (*Chin*, p. 10) : « Qui sait si nous n'avons pas le mot simple dans des noms géographiques comme *Kin* (Aywaille), *Chin* et *Kain* (Tournaisiens) ? »

(3) Cf. Chercq-lez-Tournai < *Circum* (1146) ou *Cerk* (c. 1154) et Chièvres < *Cirvia* (c. 1150, 1195-1196).

Relevons à ce propos que dans son *Dictionnaire du Wallon de Mons* (1870, pp. 220 et 352), SIGART mentionne, pour « chien », *Kié* et *Kien*, mais aussi *tché* et *tié*, employés dans le Borinage.

Citons encore, à propos de *Kain*, un champ appelé *le Kincamp*, à Villers-Saint-Ghislain entre Mons et Binche (J. MONNOYER, *Les noms de lieux du Canton du Rœulx*, 1879, p. 89), pour lequel je ne connais pas d'ancienne forme.

embarras, spécialement pour Chin, dont la situation tout près d'une route romaine reconnue, avec, à la route même, un *Pont-à-Chin* (qui ressemble tant au *Chienpont* de Heylisse), s'accorderait si bien, topographiquement, avec l'explication par *cáminus*.

Y a-t-il eu peut-être, dans cette contrée, des influences dialectales, régionales, qui ont faussé le jeu normal de l'évolution phonétique. Ce qui pourrait justifier cette supposition, c'est la coexistence, non loin de Chin et de Kain — sis à moins de 4 kilomètres l'un de l'autre — de toponymes comme *Chauny* (à 2 ½ km. à l'O. de Chin) et *Cazeau* (à 4 km. au S.-O.), ou, encore, *Caumont* (sous Maulde, à 13 km. au S.-E. de Kain) : tous trois devaient cependant, primitivement, commencer par *ca-*, *Cazeau* et *Caumont* devant venir de *Casale* et de *Calvus Mons*, tandis que *Chauny* doit remonter à quelque *Calniacum-Cauniacum*.

64. — A Masnuy, au Nord de Mons, est mentionné pour la période 1265-1286, un lieu-dit « vers le *Kiemnefosse* » (1), que j'inscris ici comme pendant possible de *Chee Fosse* de Fexhe-lez-Slins, de *Tchêfosse* de Louveigné et de *Tchèfosse* ou *Cheifosse* de Stavelot-La Gleize (nos 4, 23, 40 et 42). Par Masnuy passe la route romaine de Mons à Assche (2).

Il convient de souligner que, comme Chin et Kain, Masnuy se trouve dans la région que le P. A. GRIGNARD a appelé « le domaine de *c + a > k* : *kémiche*, *carète*, *kèmin*, *cat*, *kèvô* », par opposition au « domaine de *c + a > tch* : *tchèmiche*, *tchèrète*, *tchèmin*, *tchat*, *tchèvô* » (3).

(1) L. DEVILLERS, *Cart. des rentes et cens dus au comte de Hainaut*, p. 68.

(2) GAUCHEZ, *op. cit.*, p. 187, route IX de Bavay à Utrecht.

(3) *Phonét. et Morphologie des Dialectes de l'Ouest-wallon*, dans *Bull. Soc. liég. Litt. wall.*, t. L, 1909, p. 384 et carte I, avec la limite entre ces deux domaines, passant entre Haine-Saint-Pierre et Morlanwelz, Mignault et Marche-lez-Ecaussines, Rebecq et Quenast.

Ce qui frappe tout d'abord dans la liste précédente, c'est que parmi les soixante-quatre toponymes (1) que j'y ai accueillis parce qu'ils peuvent présenter quelque rapport avec *tchin* il n'en est que sept où ce terme n'apparaisse pas en composition : *Kin-sous-Aywaille*, *Tché* à La Gleize, Au Mauvais *Chien* à Lamontzée, ô *mwé Tché* à Gerpennes, *Ké* d'Arsogne, *Chin* et *Kain* près de Tournai (n^{os} 25, 42, 49, 59, 61 à 63) (2). De ces sept noms, ceux de Lamontzée et de Gerpennes sont les seuls où nous osions voir sans hésitation un *tchin* < *caminus* ; pour les autres, nous avons, à propos de chacun d'eux, indiqué les raisons du doute dans lequel ils nous laissent.

Les cinquante-sept autres sont des composés, qui se répartissent comme suit :

1^o avec *-rue* : 21, à Liège-Vottem, Villers-Saint-Siméon, Juprelle, Tilleur, Sclessin, Jupille, Trembleur, Tilff, Pepinster, Theux, Malmedy, Stavelot, Lierneux, Huy, Anthisnes, Oneux-sous-Comblain, Crehen, Hannut, Houtain-l'Évêque, Ramillies, Andenne (n^{os} 2, 5, 6, 8 à 10, 16, 19, 30, 34, 37, 39, 43, 44, 46, 47, 50, 51, 52, 57, 58). Ainsi que me l'a fait remarquer, M. EGD. RENARD, *-rowe* ne représente pas nécessairement le français *rue* et il pourrait dans certain cas devoir se traduire par « ruisseau », car *row*, *rèw* et *ri* sont synonymes ;

2^o avec *-strée* : 11, à Liège, Fexhe-Slins, Visé, Dalhem,

(1) Il est bien entendu que je n'insiste pas sur le caractère définitif, absolu de cette statistique ; il est certain, tout d'abord, que des recherches approfondies — sur les plans cadastraux, par exemple — permettraient d'augmenter notablement la liste ; il est fort possible, d'autre part, que l'une ou l'autre de mes *Chinstrée* et de mes *Chinrue* fasse double emploi, ne faisant que continuer une *strée* ou une *rue* déjà signalée sur un ban voisin.

(2) *Tchin*, sans plus, se retrouve encore dans une mention de 1426 : un certain Renchon de *Chain* est cité à Flémalle-la Petite, sans que je puisse préciser la situation de l'endroit qui lui a donné son nom (E. PONCELET, *Inv... Collég. de Saint-Pierre à Liège*, 1906, n^o 456).

Mortroux, Trembleur, Lincé, Damré, Aywaille, Limbourg et Huy (n^{os} 1, 3, 11 à 13, 15, 21, 22, 24, 28 et 45) ;

3^o avec *-voie* : 2, à Horion et à Petit-Rechain (n^{os} 7 et 27) ;

4^o avec *-piche* : 1, à Burdinne (n^o 48).

Ces composés où *tchin* sert de déterminant à un terme signifiant « chemin » (1) sont évidemment les plus intéressants : de par leur nombre tout d'abord, puisqu'ils comprennent plus de la moitié de la série, trente-cinq noms sur soixante-quatre ; et puis, par le fait que cette prédominance des composés de l'espèce corrobore une remarque déjà faite par MM. BASTIN et HERBILLON : nous sommes en présence de compositions tautologiques, prouvant à suffisance que *tchin* signifie « voie » en même temps qu'ils doivent nous faire admettre, avec M. HERBILLON, que nous avons affaire à un terme antique, antérieur à *stréye* et à *pîdje* ;

5^o avec *-fosse* : 4, à Fexhe-lez-Slins, Louveigné, Stavelot et Masnuy (n^{os} 4, 23, 40 et 64) ;

6^o avec *-val* : 3, à Sainval-Beaufays, Bellevaux et Enneilles (n^{os} 17, 20, 38 et 60) ;

7^o avec *-haye* ou *-heid* : 3, à Plainevaux, Pepinster et Coe (n^{os} 18, 29 et 41) ; il faut, peut-être, ici, songer à la possibilité d'une explication par *tchinne* = « chêne ».

8^o avec *-cul* : 3 : à Pepinster, Theux et La Reid (n^{os} 31, 33 et 35).

Le *Chincul* de Theux peut se comprendre comme désignant « la partie extrême, le bout » du bois de Theux, près du *tchin*, autrement dit la vieille *Pélerinne Voie* ;

9^o avec *-pont* : 2, à Neerheylissem et à Nil-Saint-Vincent (n^{os} 53 et 54) ;

(1) Rappelons que *pige*, en wallon *pîdje*, devait désigner primitivement des chemins de pierre (du latin *petreum*), alors que le terme *tige*, *tidge* (du latin *terreum*) s'appliquait à des chemins non empierreés.

10° avec *-mont* : 2, à Neerheyllissem et à Wavre (nos 54 et 55) ;

11° avec *-ry* : 2, à Beaufays et à Polleur (nos 17 et 32) ;

12° avec *-terre* : 1, à Saint-André (n° 14) ;

13° avec *-ville* : 1, à Herve (n° 26) ;

14° avec *-may* ou *-mâye* : 1, à Francorchamps (n° 36).

D'après M. L. REMACLE, on pourrait songer au liégeois *mâye* = « marne ».

Une autre explication ne serait-elle pas possible : *Tchinmây* ou *Tchinmâye* serait non un mot composé, mais un diminutif, comparable au *tièrmé* de Surister, *tièrmay* en 1509, 1730 et 1768, *tiernay* en 1679, *thiere may* en 1697 et 1708, *thiernay* en 1789, *thiermay* en 1790 et de nos jours. « diminutif de *tier*, colline, qui est abrégé de *tierme* » (1) ;

15° à ces composés, nous devons, semble-t-il, en ajouter un encore, avec *-pierre* : *Chinpier(re)*, qui a donné son nom en 1355 à Guys van *Chinpier* et en 1403 à Arnold van *Chinpier* (2), mais le cas est bien douteux, car il s'agit de Schymper-sous-Moresnet, en territoire de langue germanique.

L'aire de dispersion de tous ces toponymes est intéressante à déterminer. Portés sur une carte, ils se massent dans la pointe avancée de la Wallonie vers le Nord-Est ; le plus gros paquet forme un agglomérat serré dans la ré-

(1) J. FELLER, *Toponymie de la commune de Jalhay*, 1936, pp. 81 et 82.

Cf. *tch'minêye*, sentier à Esneux : 1558, la *Cheminée* ; 1698, la *Cheminette* (rens. de M. Renard). Un « *Wilhelmus de Caminata* » est cité en 1295 (*Cart. de Val-Benoît*, p. 286 ; signalé par M. Renard).

A Hodeige, il y a un lieu-dit *au Chemineau* (*Bull. Soc. Art et Hist. Dioc. Liège*, XV, p. 160). Cf. à Wiers, cant. de Peruwelz, le lieu-dit *l'Kéminét*, en 1616 *Petit Chemin*, en 1593 et en 1638, *Cheminet* (J. RENARD, *Top. de la Commune de Wiers*, 1925, p. 29) ; à Corbais, la « champagne du *Cheminia* » en 1686 (TABLIER et WAUTERS, *Cant. de Perwez*, 1865, p. 81 ; à Pully-lez-Carignan (Ardennes), en 1362 le lieu-dit *à Cheminel et ultra le Cheminel* (GOFFINET, *Cart. d'Orval*, p. 694).

(2) *Bull. Soc. Art et Hist. Dioc. Liège*, IX, pp. 339 et 340.)

gion Liège-Herve-Spa, limité vers l'Ouest et vers le Sud par Horion, Plainevaux, Anthisnes, Coë et Bellevaux. Vient ensuite, en nous dirigeant vers le Sud-Ouest, une bande allant du Nord-Ouest au Sud-Est par Heyllissem-Ramillies - Burdinne - Andenne - Enneilles - Hotton - Lierneux. En dehors de ces deux groupes, je n'ai relevé de toponymes intéressant notre problème qu'à une certaine distance de là, à Gerpennes (entre Sambre et Meuse), à Nil-Saint-Vincent et à Wavre, puis, plus loin, à Masnuy et près de Tournai.

La très grande majorité de ces localités se trouvent dans la « région du dialecte liégeois », telle que la délimite la carte annexée par M. J. HAUST à son *Dictionnaire liégeois* ; en dehors de cette région, nous n'avons trouvé à signaler, tout près de sa limite, que Neerheyllissem et Ramillies, avec *Chienpont*, *Crimont* et *Chienruwe*, puis, plus loin, Wavre (*Cherémont*), Nil-Saint-Vincent (*Chaienpont*) et Gerpennes (*mwê Tché*) ; enfin, dans le Hainaut, Masnuy (*Kiemnefosse*), *Chin* et *Kain* ; noms dont quelques-uns n'ont été inscrits sur notre liste que dubitativement.

L'accumulation de ces *tchins* retrouvés dans l'extrême pointe Nord-Est de la Wallonie résulte peut-être, pour une part, de la plus grande richesse de notre documentation pour cette région, où les enquêtes toponymiques ont été poussées plus loin que dans le reste de la Wallonie. Il n'en subsiste pas moins que nous pouvons considérer *tchin* comme appartenant avant tout au dialecte liégeois.

Cette localisation bien marquée du « *Kiém* habillé à la romane » apporte, je pense, une intéressante contribution à l'étude de la pénétration germanique en Wallonie.

Kiém-Kimm, en effet, porte une marque germanique indéniable. « Je me demande », m'écrivait en décembre 1936 M. Charles Bruneau, après avoir lu mon étude sur ce toponyme, « si l'opposition entre *caminu* et *Kiém* ne vien-

drait pas de ce fait que *caminu* est un mot romanisé (comme les gaulois *braca* et *alauda*), tandis que *Kiém* serait un mot gaulois germanisé directement : les Germains n'avaient sans doute pas, en germanique, de mot signifiant « route pavée », en lorrain « chemin ferré » et ont adopté, pour la chose étrangère, le mot étranger. »

Dès lors, l'abondance même avec laquelle on retrouve *tchin* dans la région liégeoise nous permet de voir dans ce toponyme d'origine gauloise, germanisé puis romanisé (1), un témoin particulièrement éloquent de la pénétration des Germains dans ce saillant extrême, cette *ultima Thule* de la *Romania* (2).

NOTE ADDITIONNELLE.

I. — Le luxembourgeois « Kiém ».

Quelques mentions doivent encore être ajoutées à celles déjà réunies.

7. — Schuttrange : le lieu-dit *Kehmfeld* est actuellement remplacé au Cadastre par « auf dem *Kiém* ».

9. — Grevenmacher : au Nord-Ouest de cette ville, contre la route romaine de Metz à Trèves, se trouve un bois appelé *Kinnenbusch* (Cad.) : nous pouvons en con-

(1) Dont le sens s'est perdu fort tôt, comme le prouvent d'une part les formations tautologiques *Chinrue*, *-strée*, *-voie* et *-piche*, d'autre part les traductions *Canistrata* et *Platea Canis* (nos 1 et 3), *Mons Caninus* (n° 44) et *Canitius Rons* (n° 53).

(2) Dans son important travail, tout récent, *Germanisches Volks-erbe in Wallonien und Nordfrankreich* (Bonn, 1937, p. 254), F. PETRI ne le relève qu'une fois, à propos du *Chienvoye* de Petit-Rechain, « < einer Eindeutschung von *caminus* « Römerstrasse » wie die deutsche *Kiem-Wege* ». Il cite bien le *Chinheid* de Pepinster, mais en le rattachant, avec CARNOY, au germ. *Kin* = « pin », étymologie à laquelle l'ensemble des constatations réunies ici ne permet pas, je pense, de se rallier.

clure avec certitude qu'ici, comme dans les l.-d. « auf dem *Kinn* » de Niederpallen, « ob dem *Kinnenweg* » de Bettborn, « auf dem *Kinne* » d'Eppeldorf, « im Asselborner *Kihn* » près de Trois-Vierges en 1587 et « hinter dem *Kinn* » de Gostingen-sous-Flaxweiler, *Kinn* ou *Kihn* ne constitue qu'une variante de *Kiém*, ainsi que je le supposais déjà (cf. n° 66), avec VAN WERVEKE.

13. — Autel. Un relevé, dressé en 1681, des terres et prés dépendant du château d'Autel, mentionne une terre sur la montagne de Barnich, puis une « derrière la *Quemel Acht* » (J. VANNÉRUS, *Procès portés en appel de Luxembourg au Conseil souverain de Hainaut*, dans *Ons Hémecht*, 1900, n° 78, V et VII).

29. — Sterpenich-sous-Autel. Un relevé des biens de la maison noble de Sterpenich en 1703 cite par cinq fois « le *Kehm* » (ou « le *Khem* ») ; également, en la couture dite « in der Heeschelt Acht », une terre « au devant de Huhnerbusch, aboutissant de deux bouts sur les deux chemins, scavoir *Eulenkehm* et le chemin de Thionville » : ce dernier *Kehm*, qui devait se détacher au Wolberg de la voie romaine d'Arlon à Trèves, continuait sur Bettingen et Hagen (nos 30 et 31) (J. VANNÉRUS, *loco cit.*).

51. — Le *Kiém* de Differdange à Audun-le-Tige est nommé dans la contrée « *Kem*, *Allstross* ou *Voie de Thionville* » (V. EBERHARD, dans *Ons Hémecht*, t. XI, 1905, p. 94).

165. — Ce terme *Kem*, à en croire cet auteur (d'après ABEL), a pénétré jusque dans la région, romane, de Metz : près de Rozérieulles, la voie romaine de Metz à Verdun par Hannonville et Gravelotte « descend vers le ruisseau de Longeau en décrivant une courbe au lieu-dit « Sous le *Kem* ». Et près de Chazelles (entre Rozérieulles et Metz) existe « un canton du nom de *Kemenes*, appellation qui se rapporte probablement à celle de *Kem* » (*Loco cit.*, pp. 136 et 137).

52. — Le l.-d. *Kiem* que nous avons signalé à Burmerange, d'après VAN WERVEKE, s'appelle au Cadastre « auf der *Kemm* » (Cf. plus haut, n° 164).

166. — Waldbredimus (entre la Route de Metz-Trèves et la Moselle) : *auf Kiem* (Cad.).

167. — A Gostingen-sous-Flaxweiler, où nous venons de signaler « hinter dem *Kinn* », le Cadastre mentionne également un l.-d. *auf Kinkelter* (ou *Kinhelter?*).

168. — A Olingen-sous-Betzdorf, nous avons (n° 76) relevé un *Kiem* (qui n'est certainement pas la route d'Arlon-Trèves, comme j'en exprimais la possibilité) : sur le ban, le Cadastre note le l.-d. « Ob dem *Kaesmarkt* ou *Käsmart*, qui doit peut-être, comme *Kaesfurt* (n°s 106 et 110), s'expliquer par *Ke(m)s-*.

169. — A Lellig-sous-Manternach, à côté de l'*alten Kimm* (n° 77), le Cadastre signale encore un l.-d. « auf dem *Höhkim* ».

87. — A côté de la route de Kaundorf à Nothum (sous Mecher, cant. de Wiltz), le Cadastre note le l.-d. *Hoh Kömen* : ce terme intéressant prend place, avec le *Höhkim* de Lellig, à côté des « hohe *Kem* » de Garsch, Weimerskirch et Bettingen-sur-Mess ; on peut leur appliquer la mention si caractéristique que le texte de 1317 fait du *Kiem* de Grevenmacher (contre le *Kinnenbusch* cité plus haut) : « superior via que dicitur *Keme* ».

II. — Le liégeois « Tchin ».

41. — La *Chinheid* (Cadastre) ou *Chin Haye* (atlas des chemins) de Stavelot se trouve sur la côte en face de Coö, et son ruisseau se jette dans l'Amblève au N. de Biester.

61. — Hotton. D'une lettre reçue de M. A. Moureaux, de Hotton, le 13 juillet 1937, après l'impression de cet article, il résulte que *Ke d'Arsogne* se prononce *Kè d'Ar-*

sogne ; ce lieu-dit, connu surtout des vieux de l'endroit, s'applique à un monticule, que d'autres appellent *Tiè d'Arsogne* (*Thiers d'A.*, au Cadastre), sis à 200-300 mètres de l'Ourthe et s'étendant jusqu'au flanc du *Ti* ou *Chi-Chestai*, « camp gallo-romain très bien conservé ». Sur la crête du monticule passe « un chemin antique, que l'on dit être un diverticulum romain, qui part du *Ti-Chestai* et de là se dirige vers Melreux, laissant à sa gauche le village de Hotton ; le chemin va du S.-S.-E. vers le N., puis vers l'O., par Melreux, pour traverser la Meuse à Engis ».

« Sur le territoire de Hotton, vers l'Ouest, se trouve près du bord (méridional) de l'Ourthe une montagne qui s'appelle *li Kè dol Vègne* ou *Tiè dol Vègne*. »

Ces intéressants renseignements sont plutôt troublants. Il semble bien que *Tiè* et *Kè d'Arsogne* doivent être mis en rapport avec l'oppidum, voisin, de *Ti* ou *Chi-Chestai* et l'on pourrait supposer que, si *Tiè d'Arsogne* désigne la colline même (cf. la prononciation de Froidthier-lez-Aubel, à *Freùtiè*, notée par J. FELLER dans sa *Toponymie de Jalhay*, p. 82), *Kè* s'explique par le *tchin* qui y passe. Mais le nom *Kè* ou *Tiè dol Vègne* donné à une montagne voisine pourrait faire croire que *Kè* est une déformation locale de *tiè* = *tier*, colline (« abrégé de *tierme* ou *tierne*, du latin *terminus* [J. FELLER]). L'absence de formes anciennes ne me permet pas d'élucider ce curieux problème.

170. — Il nous faut encore, *in extremis*, signaler un texte prouvant que le composé *-rue* a poussé jusque près de Mons, à Casteau : le Cartulaire de l'abbaye de Cambron (éd. J.-J. DE SMET, II, 1869, p. 932) mentionne en 1295 « un preit gisant à Castiel, au cor de *le Kienerue* ».